



Après avoir et reconnu français demande divorce

Par **sagem**, le **07/10/2008 à 12:24**

bonjour j'ai connu mon mari qui était sans papier on s'est marié en 04 mais avant on a dû passer au commissariat pour audition et enquête pour pouvoir se marier mais bien sûr a eu ses cartes de séjour acceptées à l'issue de cela nous avons vécu heureux bien sûr quelques disputes mais toujours ça va remis l'année dernière en juin 07 a été reconnu français suite à notre union et cette année avant qu'il parte en Kabylie au mois d'août tout allait bien mais depuis son retour parti chez sa sœur à Paris revient 2 jours ça va pour faire ses papiers et pour son courrier mais depuis 2 semaines il n'est plus revenu même pas un message par téléphone ou si je lui envoie me répond désagréable enfin il veut divorcer et me dit et rejette que c'est moi la fautif de cela j'ai un fils de 20 ans dont il n'a pas de travail et dit souvent mais le dehors sinon je ne rentre + moi je ne peux pas c'est mon fils bien sûr il n'est pas le père de mon fils voilà maintenant je ne c'est plus quoi penser que faire car je l'aime très fort et j'ai beaucoup de chagrin je ne veux pas arriver au divorce je lui ai proposé de refaire une meilleure vie et de vivre que du présent de bonheur sans jamais refaire les mêmes erreurs enfin il refuse moi je n'irai jamais demander le divorce impossible pour moi alors ma question est si il demande le divorce que va-t-il se passer pour lui car d'après lui il a tout gagné merci de me répondre et de votre compréhension